

La Grôle* N°1

Journal ANONYME
GRATUIT et sans preuves
de l'ASSOCIATION EVAÏL



C'est P'Printemps, la Grôle fait son nid,
et P'Évail fête son 1^{er} anniversaire ce 26 Avril.
Après le bon accueil du N°0, voici donc le N°1 officiel.
La grôle a bien l'intention de développer
sa campagne d'information totalement subjective
à laquelle tout un chacun, qu'il ai quelque chose à dire ou pas,
est invité à participer, anonymement ou pas.



L'Évail a un an introduction à la mégalomanie positive

Aïiliiiiiii, ooo, m'sieurs dames !!!
Permettez-nous de vous dire que nous sommes
heureux, contents, joyeux, ravis, que nous
regorgeons de béatitude. A deux doigts de la
félicité, nous avons décidé d'entrée en phase active
d'autocongratulation. Ben ouaih, il est en temps que
nous nous remercions les uns les autres d'être aussi
motivés et investis dans cette grande quête que constitue la
sauvegarde du marais poitevin.

Il y a un peu plus d'un an, de jeunes farfadets chevelus et farfelus s'enfermaient pour
d'interminables soirées dont le but n'était autre que de trouver un objectif à ces interminables
soirées.

A force de breuvages, infusions, incantations multiples et variées, la lumière est apparue,
notre chemin s'est éclairé (N.B : à lire, en prenant un ton biblique). Nous avons trouvé notre
dénominateur commun qui fait s'additionner les forces et multiplier les énergies : « **Le marais, le
marais, le marais...** »

Depuis nous voilà tombés dans la grande spirale du combat associatif et de ses réjouissances.

Rédaction des statuts, dépôt des statuts le 26 avril, ouverture de l'embarcadère, les premiers
chantiers entretiens, les premiers CA (mythique !!!), le premier batai gemmé...
Autant vous dire que maintenant nos interminables soirées sont toujours aussi interminables, sauf
que maintenant, y a un but et on avance.

Plus sérieusement après un an de vie, nos convictions restent inchangées. C'est en se rencontrant,
échangeant que l'on peut structurer et passer à l'action.

. En effet, bien souvent les pouvoirs publics ne reconnaissent pas l'expression individuelle comme il se doit, et
n'étudient que les expressions de groupes (syndicats, associations, collectivités...). A présent, nous sommes
reconnus comme acteurs locaux agissant pour une certaine conception du Marais et nous avons bien l'attention
de participer à tous les débats auxquels nous serons conviés.

Quand on veut, on peut ! Si on sait ce qu'on veut, c'est encore mieux !
La mégalomanie positive, c'est (notamment) l'idée que le champ des possibles est immense, qu'il n'y a pas
d'utopie, juste des rêves réalisables si on se donne les moyens de les vivre .

Nous avons un rêve et il est réalisable : **Agir pour que l'mara querva pas d'même !**

MODE de REPRODUCTION

La grôle a cette faculté rare dans le monde des
canards, d'être auto-reproductible à la hollandaïse,
Ceci, leur permet ses croisements loin dans
le vaste monde. ("crâsses et multiples etc").

Agenda des sorties évail



Les manifestations auxquelles on participe:

Sorties natures et entretien du marais

Le samedi 24 mai : les hérons du marais poitevin ; sorties sur le terrain, diaporama en salle
RDV 9 heures, hôtel de la vie associative à Niort (clou Bouchet)

Intervenant : Mathieu Guillot (GODS), J Le Guet

Le Samedi 7 Juin : entretien citoyen des marais de Bessines : à bas la Jussie ! (cf article), non au comblement des fossés...

RDV 9 h, embarcadère des trois ponts, Bessines

Le Samedi 14 juin : Découvertes des milieux à protéger prioritairement et les libellules qui en dépendent dans les marais mouillés

RDV 9 heures à l'embarcadère des trois ponts à Bessines, (Terrées, Mégaphorbiaies ?)

RDV 14 heures Place de Prin-Deyrançon (Tourbières)

Intervenants : O. Cardot (botanique) et N. Cotrel (Libellules)

Le Samedi 5 juillet : entretien citoyen des marais de Bessines, eh oui encore... tout pareil que le 7 juin.

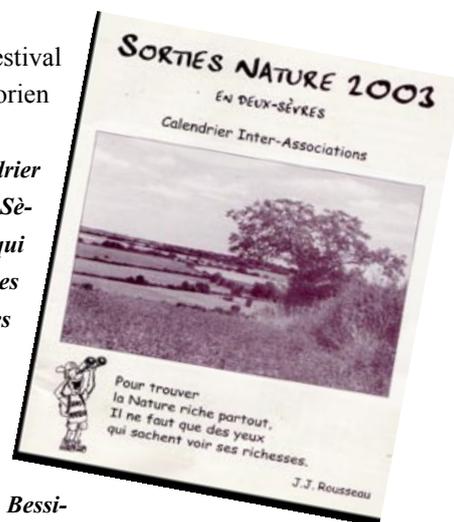
Les 8,9,10 mai : festival Tik et Boul à Surgères : Theatre, débat, concert (Ogres de Barback, Rageous gratoons...) autor du thème des relations Nord-sud

Le dimanche 8 juin : Marais en marche : le matin, randonnée pedestre dans les communes du marais mouillés des deux-Sèvres, l'après-midi : ballades contées, village des associations et débat(s) dans le villages de Saint-Georges-de-Rex, rens : offices de tourisme.

Les 12,13,14 septembre Festival de la détente à Saint-Symphorien

Signalons surtout ce calendrier inter-associatif édité par Deux-Sèvres Nature Environnement qui fait le bilan de toutes les sorties et manifestations programmées en 2003 dans le 79.

On peut se le procurer à DSNE (05 49 73 37 36) ou chez nous dans la limite de nos stocks.... (Embarcadère de Bessines 05 49 25 00 39)



L'affaire PLAN VELO ... SUITE



Fi des prairies naturelles humides, fi du rôle de corridor écologique de la Sèvre, fi du programme Natura 2000 et autres sites classés, fi des habitants, fi des usagers du bord de Sèvre, fi des dépenses publiques, le Conseil Général des Deux-Sèvres envisage de créer une passerelle sur le fleuve au niveau de « Maître-Jean » puis d'aménager la berge gauche de la Sèvre en piste cyclable jusqu'à Arçais.

Alors que des chemins existent en rive droite qui permettent déjà de relier ces deux villages (à l'exception de 500 mètres de chemins à créer dans un champ de maïs), le Conseil-Général souhaite-t-il imposer un nouveau projet du type « la maison du cheval II ou le retour du développement touristique irraisonné »... à suivre !!!!

Estimation comparative des tracé entre Maître-Jean et Arçais

	Tracé conseil général 79		Tracé Evail	
	Linéaire (en mètres)	Coût (en euros)	Linéaire	Coût
Création de piste neuve	3 400	249 000	500	37 000
Réparation de chemin existant	700	18 000	1 100	36 500
Passerelle sur la Sèvre	1 unité	150 000		
Passerelle	4 unités	30 000	2 unités	15 500
Existant sans travaux	3100		6100	
Total	7 200 mètres	447 000 Euros (soit environ 2.9 millions de francs)	7 700 mètres	89 000 Euros (env. 580 000 frs)



Espèces invasives : le cas de la Jussie

Un héron, trait argenté dans l'azur du ciel du marais. D'un battement d'ailes, l'échassier se pose sur une conche peu profonde. Tout autour, un tapis végétal d'un vert profond, piqué de fleurs jaunes...

Derrière ce paysage bucolique se cache l'un des fléaux qui menace les marais et autres zones humides. Une plante amphibie, la Jussie (*Ludwigia sp*) qui, sous un élégant feuillage rehaussé de fleurs jaunes de toute beauté cache une redoutable capacité à coloniser les milieux aquatiques.

La jussie, originaire d'Amérique du sud est apparue au début du XIXe siècle dans le sud de la France (Camargue) et s'y est longtemps cantonnée. Elle surgit en 1993 dans le marais d'Orx dans les Landes. Puis elle remonte vers le nord et on la retrouve maintenant jusqu'en Belgique et aux Pays-Bas.

Ce végétal use d'un mode de reproduction extrêmement efficace : le bouturage ou reproduction végétative. Un simple fragment de tige ou de feuille suffit à reconstituer rapidement une nouvelle plante. L'expansion est en outre favorisée par l'absence de consommateurs, de parasites ou de maladies spécifiques.

L'expansion exponentielle de la Jussie se fait au détriment des espèces locales qui progressivement sont supplantées. La biodiversité est alors réduite. La pêche, le tourisme, la navigation sont perturbés. La surabondance de cette plante peut asphyxier les eaux des secteurs envahis, donc menace les ressources hydriques et peuvent entraîner l'asphyxie des poissons.

Quel moyen utiliser pour combattre ce fléau ? Le plus efficace et le moins préjudiciable à un environnement abritant des espèces protégées est l'arrachage minutieux en veillant à ne pas laisser le moindre fragment puis sa destruction par le feu une fois sèche. C'est ce que nous tentons d'effectuer au sein de notre association en ramassant systématiquement la plante lors de nos ballades en barques (avec ou sans visiteurs). Nous vous invitons à en faire de même et à venir nous aider lors des journées citoyennes d'entretien.



JUSSIE A LONGUES FEUILLES
Ludwigia uruguayensis (Camb.) Flara (ou *L. grandiflora* Michx. Jussieu s. Michx.)
Plante aquatique d'origine américaine, récemment apparue dans la région, mais extrêmement envahissante. Ne devrait plus être cultivée, malgré ses belles fleurs jaunes. Des confusions possibles avec la suivante



JUSSIE RAMPANTE
Ludwigia pepioides (Kunth) P.H. Raven (ou *Jussieuia* p. Kunth, J. repens var. *gabrescens* Kunze)
Egalement récemment introduite, paraît plus répandue que la précédente dans la bassin de la Loire et est tout aussi envahissante.



JUSSIE des MARAIS
Ludwigia palustris (L.) Elliott (*Suaertia* p. L.) Autouchon, présente sur les graves d'étangs, fossés, chemins inondables sur terrain acide ; en regression, mais encore en un certain nombre de points.

extraït : Pierre DUPONT, Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée, tome 2, Editions SIOE, 2001.

la Jussie n'est malheureusement pas la seule espèce invasive qui menace l'équilibre biologique du Marais poitevin et des autres zones humides. Si le ragondin fait figure de doyen l'année dernière, les premières écrevisses de Louisiane (Procambarus clarkii) ont été localisées sur Bessines et sont aussi présentes sur d'autres communes, l'Elodée dense (*Egeria densa*) continue d'envahir la Rivière Vendée à partir de Fontenay-le-Comte et la grenouille Taureau se maintiennent inventoriés en Charente-Maritime. Les tortues de floride continuent à prendre le pas sur la rarissime Cistude d'Europe, tortue indigène et menacée d'extinction... Pourquoi et comment ces espèces issues des quatre coins de notre belle planète sont elles arrivées ? Parce que l'homme les a importées, pardi ! Ces espèces sont en effet l'objet d'une commercialisation complètement déréglementée où la recherche de rentabilité immédiate écrase la nécessité de maintenir l'équilibre des milieux naturels ; la plupart de ces espèces sont encore en vente libre dans nos « grandes surfaces du jardinage » sans aucune mention concernant les précautions à prendre avec ce type de Bombes écologiques à retardement...

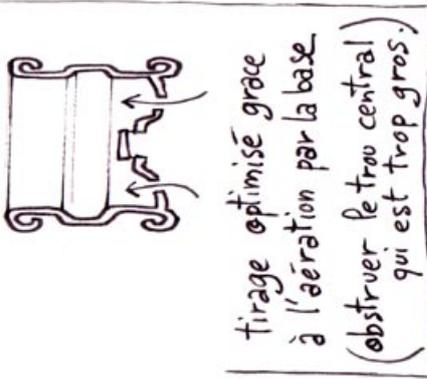
L'évail, plus qu'à l'é haut plus qu'à l'é beau!



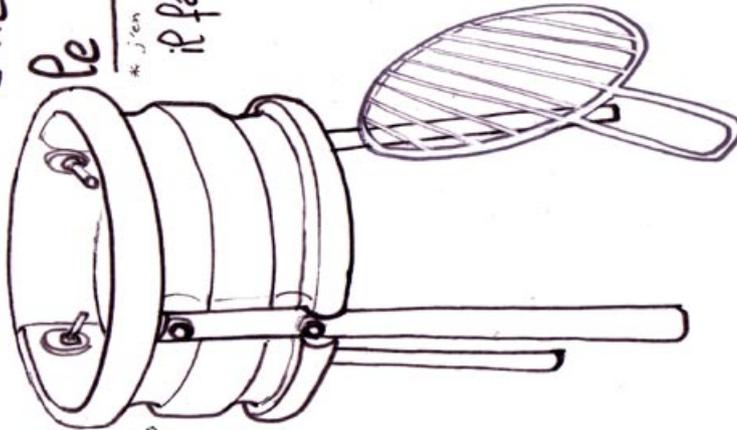
chic et pas cher : le barbecue antillais *

* j'en ai vu plein en Martinique... et sa marche !

il faut : une jante
3 bouts de ferraille
des boulons
une perceuse



tirage optimisé grâce
à l'aération par la base
(obstruer le trou central
qui est trop gros.)



Qu'est'o qu'o l'est qu'd'o pupus ?

Depuis maintenant quelques semaines, on peut de nouveau entendre, surtout le matin, lorsqu'il n'y a pas de bruit, des « oupoupoupou, oupoupoupou » assez sonores, qui résonnent entre les murs.

C'est la huppe fasciée, qui est de retour de migration.

Elle est plutôt difficile à confondre avec autre chose, avec ses ailes rayées de noir et de blanc, son corps roux et sa huppe derrière la tête, quelle ne déplie que pour parader. Précisons aussi qu'elle est de taille entre le merle et la tourterelle et assez effilée.

Son principal ennemi est le ravalement de façade : en effet les huppés nichent dans les trous des murs en pierres et donc chaque trou bouché est autant d'habitat qui disparaît (notez bien que la huppe est loin d'être le seul oiseau qui niche dans ces trous)



Huppe

Il serait bien évidemment idiot de sacrifier la solidité des murs au profit des petites bêtes, autant qu'il est idiot de sacrifier les oiseaux ; il est tout à fait possible de cohabiter, en laissant des trous dans les murs à restaurer (voir schéma).

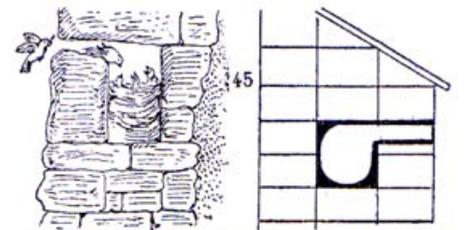
Le monde est assez grand pour tout le monde, et il est tellement plus agréable avec des oiseaux !



pour les gourmets : éviter d'utiliser le pneu ou la chambre comme combustible.
(et la grille, c'est pas bon non plus)

LE SAVIEZ VOUS ? :

Les anciens n'étaient pas hostiles aux petits oiseaux, souvent même, ils les invitaient à vivre en leur Murs chez eux ! Peut être qu'ils appréciaient leur gazouillis (et les chasseurs de mouches). témoin cette illustration d'un Larousse 1922 authentique :



45. Cavités ménagées dans les murailles.

Avis à tous ceux qui remontent des murs en pierre

NB: le parpaing aussi c'est creux, peut être que des cavités ménagées à l'abris peuvent attirer des locataires...